

# LISTE DES QUESTIONS POUR LA REUNION DES PRESIDENTS

Voici la liste des questions qui seront le support à la réunion des Présidents prévue le mardi 15 février à 20h dans les locaux de la ligue.

## ADMINISTRATIF

---

**01- PL Argentan** : Mise à jour du site internet trop tardive. Il est donc très difficile de s'organiser (réserver un minibus, prévenir les jeunes).

**02- CS Alençon** : Quand un club envoie ses calendriers (jeunes et adultes), ne pourrait-il pas être enregistré au fur et à mesure des arrivées...

## C.R.A.

---

**03 - PL Argentan** : Pourquoi calquer l'organisation de l'arbitrage dans notre ligue sur ce qui se fait au haut niveau avec la création d'un panel d'arbitres ? Le système précédent avait-il tant de défauts ? On trouvait assez d'arbitres lorsqu'il y avait 5 poules en Régional. On n'en a plus assez pour les 7 matches hebdomadaires ? Ne risque-t-on pas de manquer prochainement d'arbitres si certains membres du panel sont amenés à quitter la région pour une raison quelconque et que l'on a perdu nos autres arbitres en ne les faisant plus officier ?

## C.S.R.

---

### **Obligations jeunes :**

**04 - CS Alençon** : Quand une équipe jeune inscrite en Coupe de France autre que la catégorie dans laquelle elle est inscrite, ne pourrait-elle pas compter comme obligation jeunes?  
ex. une équipe évoluant en volleyadeuse et inscrite en coupe de France et coupe Grand Ouest en minimes.

## **Pré Nationale :**

**05- CS Alençon :** En Pré nationale féminine, y aura-t-il un descendant d'office? Seulement 8 équipes.

**06 - VB Grèves :** Cette année, notre équipe masculine joue en pré-national après être montée sur dossier. En contrepartie, il nous a été logiquement demandé de respecter un contrat. Nous déplorons le fait que ce contrat nous ait été imposé et qu'il n'ait pas fait l'objet d'une concertation au préalable. Il se trouve en effet que ce contrat n'est pas du tout en cohérence avec la réalité de notre club et avec nos actions réellement engagées depuis 2006 (date de création du VBG) pour développer le volley dans le sud Manche.

Voici quelques exemples :

- Il nous est demandé de « continuer la formation des entraîneurs du club ». Il se trouve que nous avons deux ER2 et deux éducateurs école de VB qui se sont formés la saison passée. Il faut reconnaître qu'il est assez rare de trouver autant de volontaires au cours d'une seule saison. Il faut donc comprendre que la saison suivante nous n'ayons pas de personnes en formation.
- Nous devons rendre compte du « système de jeu qui va être mis en place » par notre équipe masculine. Certes, il est bien de nous amener vers une réflexion sur notre jeu « dans une logique de progression », mais rappelons tout de même que nous n'avons pas l'ambition d'accéder à la nationale 3.
- Nous devons également avoir une équipe de mini-volleyeurs. Bien que nous ayons une section jeunes forte de 19 enfants, il s'avère que ceux-ci sont d'âge très différent, qu'ils ne souhaitent pas tous participer à des compétitions. Constituer une équipe mini-volleyeur ou volleyadeur devient alors très complexe.
- Il est aussi souhaité que nous créions un « lien entre les professeurs d'EPS et le club sous forme de lien entre les AS ou sous forme de stage interne au club ». Nous ne connaissons pas personnellement les enseignants d'EPS de la région d'Avranches et nous n'avons pas de bénévole à la fois compétent et disponible pour porter un si gros projet. Nous avons pourtant mis en place et développé d'autres formes d'actions pour faire venir de nouveaux jeunes vers le volley (portes ouvertes, forum des associations, tournois ouverts à tous les jeunes au début de chaque vacance scolaire de l'année, relais régulier des activités des jeunes dans les journaux locaux et le site internet).

Ces exemples mettent clairement en évidence que le contrat proposé ne correspond pas à notre réalité, nous regrettons donc que celui-ci n'ait pas pu être discuté. Nous avons pourtant des actions en cours au sein de notre club qui portent leurs fruits un peu plus chaque année : une section loisirs

pilier de la pratique du volley en loisir dans le sud Manche (cf Festy Volley), une section jeunes qui croît en terme d'adhérents bien que nous ne puissions engager d'équipe en compétition, des équipes compétitions qui perdurent et qui accueille lors de ses entraînements des jeunes cadets, des manifestations ouvertes aux non-adhérents (Tournoi de Noël, Portes Ouvertes Jeunes, Tournois jeunes à chaque vacance scolaire...), une communication importante dans les journaux, sur internet.

**Notre question** est donc de savoir pourquoi les contrats liés au dossier d'accession à la pré-national ne sont pas discutés avec les clubs concernés? Pourquoi ne prennent-ils pas en compte les axes de développement déjà choisis et mis en place par ces clubs? Pourquoi ne tiennent-ils pas compte des réalités en termes de nombre d'adhérents, de l'âge de ces adhérents, des attentes de ces adhérents, des formations déjà acquises (...) ?

**Notre proposition** : organiser une réunion entre la ligue et le club pour établir un contrat réalisable qui prend en compte les structures existantes, les moyens humains et matériels disponibles et qui ne fixe pas obligatoirement que des objectifs en terme de compétition (cela peut être des objectifs en terme de nombre de jeunes, de développement d'une section loisir, de communication, d'organisation de manifestations...)

#### **07 - VC Hérouville : Procédure de demande de modification au calendrier**

Serait-il possible de calquer la procédure régionale sur celle du RGEN. Le RGEN permet le report d'un match avec pour simple motif l'accord des deux clubs (il serait possible de mettre en place une tarification pour ce type de demande).

#### **Open :**

#### **08 - CL Turlaville : Trop de souplesse dans la gestion du championnat open:**

- les calendriers devraient sortir beaucoup plus tôt dans la saison pour pouvoir réserver les gymnases auprès des municipalités.

- les semaines des matchs ne devraient pas pouvoir être changées: si une rencontre ne peut se faire entre le lundi et le vendredi (distance < 50 ? km), elle est automatiquement reportée le week-end qui suit.

- arbitrage :

- au moins 2 arbitres (un premier et un second ou table)

- toujours le même 1er arbitre pendant tout le match.

**09 - VB Grèves** : La proposition de compétitions de volley-ball en Basse-Normandie nous semble incomplète. Pour illustrer notre pensée, nous souhaitons vous faire part de l'expérience de notre équipe masculine ces deux dernières saisons.

La saison passée, elle évoluait en Open. La conception volontairement très libre de ce championnat lui a alors posé de nombreux problèmes : difficultés pour trouver des dates et des horaires pour les matchs avec de nombreux clubs éloignés du nôtre, nombreux forfaits prévenus tardivement, organisations loisirs de matchs, réservations de salles compliquées en cours d'année, règlement flou...

Après une entrevue avec ses représentants, la Ligue nous a soumis l'idée de monter un dossier pour accéder en pré-national. Nous nous sommes lancés et notre dossier fut accepté. Notre équipe masculine évolue donc en pré-national cette saison. Elle y trouve son compte en terme de règlement, d'arbitrage et de calendrier. En terme de niveau, l'équipe est un ton en dessous, mais arrive à accrocher certaines équipes et les joueurs prennent plaisir à jouer.

Ces constats nous font dire qu'il manque un niveau en Basse-Normandie, un niveau intermédiaire entre la pré-nationale et l'open.

**Notre question** : Nous souhaitons donc savoir quels sont les freins à cette mise en place sachant qu'il existe en Open 1 plusieurs clubs qui semblent avoir notre profil? Est-ce envisageable de voir un jour la mise en route d'un championnat à ce niveau?

**Notre proposition** est donc de créer une compétition rassemblant une dizaine d'équipe sur une formule de championnat en matchs aller-retour avec des obligations allégées et qui aurait pour enjeu une accession en pré-national et une descente en open.

**10 - US Saint Vaast** : Serait-il possible d'accepter qu'une équipe joue à 5 en niveau Open 1, avec une perte de point lorsque c'est au joueur "fantôme" de servir? Certaines équipes ont un effectif un peu juste.

**11 - US Saint Vaast** : En Open 1, serait-il possible qu'il n'y ait que 2 phases? La phase de brassage pour permettre à tout le monde d'avoir une chance, et passer ensuite à la phase aller-retour. Cela permettrait de connaître dès le début du championnat les dates des matchs de la saison et de ne pas attendre mi-février, pour connaître la suite des matchs. Cela nous permettrait également de réserver le gymnase dans des conditions plus favorables pour les matchs à domicile. Il est parfois dommageable pour l'image du club de réserver le gymnase et de ne pas l'utiliser.

Cela permettrait aussi de nous assurer de la présence des bénévoles (arbitre et marqueur), qui sont indispensables pour le bon déroulement du match.

### **12 - VC Hérouville : Championnat Open 1**

La refonte des championnats R2 et Départementaux a débouché sur la création des championnats Open 1 et Open 2. L'année de cette refonte, une première phase a permis de déterminer quelles équipes iraient en Open 1 et quelles équipes iraient en Open 2. Mais pourquoi avoir maintenu chaque début de saison cette première phase pour constituer les poules Open 1 et Open 2 ? Ne peut-on pas imaginer un championnat classique Open 1 à 8 ou 10 équipes, celles-ci étant déterminées en fonction des résultats de la saison précédente ?

Le gros inconvénient des championnats Open actuellement (avec 3 phases !), c'est qu'ils sont totalement illisibles pour les non-volleyeurs (et même pour une partie des volleyeurs sans doute). Conséquence : les journaux ne s'y intéressent plus du tout (sauf exception) ; là où Ouest-France donnait chaque lundi les résultats des championnats R1 et R2 (masculin et féminin), il ne donne plus que les résultats des Pré-nat.

On pourrait peut-être imaginer un championnat Open 1 à 8 équipes démarrant fin septembre pour une phase classique aller-retour. Dans une seconde phase, les 4 premiers joueraient des play-off entre eux pour le titre sur un seul match, les 2 premiers de la première phase ayant gagné le droit de jouer 2 matches sur 3 à domicile (1er journée : 4-1, 2-3 ; 2e journée : 1-3, 2-4 ; 3e journée : 1-2, 3-4). Quant aux 4 derniers d'Open 1, ils pourraient rencontrer les 4 premiers d'Open 2, là aussi sur un match sec (donc 4 journées), les deux premiers de cette seconde phase gagnant leur billet pour l'Open 2 de la saison suivante.

Reste évidemment à déterminer le système que pourrait avoir le championnat Open 2 au cours de sa première phase (une ou deux poules ?).

### **Coupe de Basse-Normandie :**

**13 - US Saint Vaast :** Concernant la Coupe de Basse-Normandie, pourrait-on revenir à un schéma traditionnel? L'équipe joue une fois, si elle gagne, elle continue, si elle perd c'est fini. À l'heure actuelle, en phase principale, une équipe qui perd un match rejoue un autre match. Par ailleurs, nous trouvons intéressant l'organisation de plateaux à 3.

## **Volleyadeurs (ses) :**

**14 - CL Tourlaville :** La première phase regroupée en 2 plateaux est, comme l'an dernier, beaucoup trop courte pour déterminer les niveaux 1 et 2 (il n'y avait 11 équipes).

Il suffit d'absences ou de blessures sur **ces deux seuls après midi**, pour que toute la saison soit jouée !

Il y avait 6 week-end disponibles entre le début de saison et le début de la seconde phase.

Le principe des plateaux dans la 2<sup>ème</sup> phase niveau 2, n'est pas efficace non plus.

Voilà des jeunes qui sont sensés jouer l'an prochain en open : rien ne les y prépare, match en 2 sets gagnants, plusieurs matchs dans un après midi, ...

Nos volleyadeuses (clt), après avoir participé l'an dernier avec enthousiasme au niveau 2 avec un seul match par week-end, se retrouvent cette année avec des plateaux « comme chez les petites ». Ce n'est certainement pas cette formule qui va les motiver pour continuer le volley...

Proposition :

Il faudrait, qu'à ce niveau précédent l'Open, tous les matchs soient en 3 sets gagnants.

1<sup>ère</sup> phase (12<sup>aine</sup> équipes), 2 poules géographiques ( ? ) et/ou équilibrées, 5 matchs en 1<sup>ère</sup> phase pour déterminer les 8 1<sup>er</sup> ; quitte à ce que certains matchs puissent se jouer en semaine.

Puis 2<sup>ème</sup> phase, 2 poules par niveau avec un match par week-end.

- Que faire pour que le **site de la ligue soit beaucoup plus réactif** ??? pb ligue
- Que faire pour que les **résultats des championnats soient inscrits sur le site** ligue au moins dans la semaine qui suit les matchs ?? pb clubs

Ex : plateau volleyadeurs Hérouville début décembre: rien à la mi janvier...

**15 – AS Hainneville VB :** Le club d'Equeurdreville ASH Volley s'est beaucoup déplacé depuis le mois de septembre. Au regard des autres clubs, il totalise jusqu'au double en kilométrage. Si les déplacements sont réalisés en fonction du classement, je trouve cette règle pénalisante pour le club et contraignante pour les accompagnateurs(trices). L'encadrement des jeunes prends beaucoup de temps et d'énergie qu'ils seraient bon de niveler au niveau global du championnat et ainsi de rendre les contraintes de déplacement plus équitable, même si Cherbourg (comme Tourlaville) sont les plus excentrés.

Je demande donc à ce que cette règle soit modifiée dans ce sens.

### **Mini volleyeurs (es) :**

**16 - CL Tourlaville :** Le système des plateaux semble fonctionner : les jeunes, après le niveau petiot, commencent les premiers matchs ; les équipes se constituent, les victoires ou défaites en 2 ou 3 sets sont bien suffisantes.

Seul bémol: dans le niveau 2 mini volleyeurs, il y a 5 équipes; il aurait été préférable que les 2 équipes qui ne jouent qu'un seul match soient parmi les plus proches géographiquement du plateau.

### **Petiots :**

**17 - PL Argentan :** Les résultats petiots volleyeurs ne sont pas mis à jour (2 fois en 5 mois !!!).

Difficile de suivre l'évolution pour les enfants. On peut peut-être les saisir nous même sur internet ?

**18 - PL Argentan :** Problème dans la conception du planning petiots : 1<sup>er</sup> tournoi smacheurs en février (trop tard) et 1<sup>er</sup> tournoi micro volleyeurs en janvier (trop tard également pour des enfants qui ne jouent pas en mini volleyeurs).

### **Divers :**

**19 - PL Argentan :** Quelles sanctions envisager à l'encontre des équipes qui ne se déplacent pas lors de rencontres jeunes et en plus sans avoir la délicatesse de prévenir le club recevant ?

### **C.R.T.**

---

**20 - PL Argentan :** Problème de communication avec les responsables de club quand un enfant est convoqué au CRE. Le président ne devrait-il pas en être informé ? Facebook est-il le meilleur moyen pour prévenir les jeunes ?

### **FINANCIERE :**

---

**21 - C.S. Alençon :** Le club d'Alençon (Haudebert et Jouy) avait demandé une attestation pour les Impôts, à l'occasion des Volleyades à Caen. (Bénévoles pendant la compétition) notamment pour les frais de déplacement. A ce jour, aucune nouvelle.

D'autre part, ne pourrait-on pas avoir un avoir en début de saison, sur les équipes "forfait" pour la saison précédente.

Chaque année, on doit réclamer le montant à la Ligue.